## Marinela / l'école publique

Rappel: sinistrée depuis décembre 2009 suite aux fissures engendrées par l'implantation du bassin de stockage des eaux.

Après le travail des experts, il devrait être envisagé une restructuration de l'école, c'est-à-dire que nous devrions détruire le bâtiment fissuré et rehausser et rallonger le bâtiment en bon état.

Voici le projet présenté en conseil municipal le 21 juin 2012 - Coût de l'opération : 2 millions d'euros - Rentrée annoncée en 2014 mais nous en doutons.

L'existant 2012





Le point de vue développé au conseil municipal par les élus de gauche :

Ce projet tel que présenté, est incomplet car il est associé à un projet de pôle petite enfance non défini. Il manque de hauteur et donc de vue d'ensemble et de prospective. Les informations contradictoires et surtout incomplètes nous laissent dubitatifs. Comme le laisse entendre M. le maire, intégrer sur ce site, 2 écoles maternelles et 2 crèches (publique et en immersion) nous semble inadapté au regard de la superficie insuffisante mais plus important encore, sur le plan de l'intérêt des enfants (rythme scolaire - rythme de vie différents à la crèche et à l'école).

De plus, les parents d'élèves ont du discuter avec le maire pour faire maintenir le bus scolaire transportant les enfants du site Marinela jusqu'à Socoa.

## Implantation provisoire de l'ikastola-maternelle

Les constructions modulaires (préfabriqué) ont été installées et l'eau et l'électricité raccordées.

L'avenir de i	nns écnles	(voir le tah	leau ci-contre)

Les services de l'Etat sont très pessimistes sur le devenir de l'école maternelle. En effet, les effectifs des écoles publiques cibouriennes sont en régression depuis 2008. Depuis le transfert de l'école Marinela à Socoa, on ne peut que constater une réduction des effectifs très inquiétante. Cette année, même si on note 12 élèves de plus sur A. Briand, la vingtaine d'enfants en moins sur Marinela aura des conséquences inéluctables dans l'avenir, sur les effectifs de l'école primaire.

Egalité des chances pour nos enfants, gratuité et laïcité doivent être garanties par l'école publique. Aussi, une volonté politique est nécessaire pour la dynamiser et donner à nos jeunes parents ce choix de qualité.

Tarifs 2012 de la cantine scolaire proposés au conseil municipal du 28/11/11 Aujourd'hui, à Ciboure, les tarifs de la cantine sont calculés comme suit :

montant des revenus annuels divisés par le nombre de personnes au foyer.

Le mode de calcul n'est pas adapté. Un couple avec 2 enfants percevant 2 salaires au SMIC paient le tarif maximum.

Ce qui n'est pas logique par rapport à des salaires nettement supérieurs.

Nous plus tarif (

Le m

Tranches de revenus par foyer fiscal	Prix du repas 2012
Maternelle	
1 à 2 134 €	1,98
2 135 à 3 201 €	2,42
3 202 à 3 903 €	2,87
3 904 € et plus	3,29
Elémentaire	
1 à 2 134 €	1,98
2 135 à 3 201 €	2,42
3 202 à 3 963 €	2,87
3 964 à 4 877 €	3,29
4 878 € et plus	4,20

**ECOLE A. BRIAND** 

Nombre

d'enfants

65

65

72

80

75

68

67

57

69

Année

scolaire

2004/2005

2005/2006

2006/2007

2007/2008

2008/2009

2009/2010

2010/2011

2011/2012

2012/2013

is avons compare avec le montant de la cantine paye au Centre de Loisirs dans le	3 904 € et plus	3,29
s petit quotient pour un enfant. Ce montant s'élève à 1,57 € alors que le plus bas	Elémentaire	
f de la cantine scolaire est de 1,98 €.	1 à 2 134 €	1,98
naire n'a pas répondu aux questions des élus.	2 135 à 3 201 €	2,42
st nécessaire d'étudier la sociologie de Ciboure à travers ces différents tarifs. Nous	3 202 à 3 963 €	2,87
rrions avoir une idée du nombre de foyers par rapport aux diverses tranches.	3 964 à 4 877 €	3,29
élus d'opposition ont voté CONTRE et ont demandé la refonte totale des tarifs.	4 878 € et plus	4,20